



Lettre d'information de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne 30 janvier 2006

Cette lettre est diffusée tous les mois pour faire un récapitulatif des nouveautés du site et des brèves du mois.

GROS PLAN DU MOIS

La cartographie interactive de l'Inventaire Forestier National en PACA



L'Observatoire de la forêt méditerranéenne est animateur du pôle forêt du CRIGE PACA. C'est dans ce cadre que la base de données de l'**Inventaire Forestier National (IFN)** a été identifiée comme étant une base de données de référence pour les acteurs forestiers de la région. Une *licence régionale* a donc été négociée avec l'IFN pour que cette base de



données soit accessible à l'ensemble des services publics ou ayant une mission de service public en région Provence-Alpe-Côte d'Azur. Les droits d'utilisation ont été financés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) et le Commissariat à l'Aménagement et au Développement Economique des Alpes (CADEA) pour un montant de 245 000 €. L'accès à ces données est réservé. Seuls les services publics ou ayant des missions de service public peuvent bénéficier d'un droit d'accès aux données sur le site du CRIGE.

Malgré le développement des outils de l'information géographique, tous les services n'ont pas forcément les outils pour traiter ces données. Or, dans le cadre des **démarches territoriales**, il est important que les gestionnaires aient à leur disposition des éléments de connaissance du milieu forestier pour que celui-ci soit mieux pris en compte dans la mise en place des projets. Que ce soit les animateurs, les élus, les gestionnaires ou les techniciens forestiers qui participent ou qui viennent en appui aux projets il est important qu'ils disposent, rapidement, des premiers éléments de connaissance et d'analyse.

Afin de faciliter l'accès à cette information, l'Observatoire de la forêt méditerranéenne a proposé d'utiliser la **cartographie interactive sur Internet**. La solution Dynmap proposée par la société SIMALIS a été choisie.

Le **financement** de ce projet est réalisé à 80 % par les financements de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, contribue indirectement au projet en permettant à l'Observatoire de la forêt méditerranéenne de développer ses compétences dans le domaine de l'information géographique, avec notamment l'animation du pôle forêt du CRIGE".

Cet outil est accessible à l'adresse : [www. http://ofme.dynmap.com/ifn](http://ofme.dynmap.com/ifn)

Vous aurez besoin d'un login et d'un code que vous trouverez sur le site du CRIGE dans la rubrique de téléchargement de la cartographie de l'IFN, si vous êtes identifiés comme "ayants droit".

[www. http://www.crige-paca.org](http://www.crige-paca.org)

Le manuel utilisateur se trouve sur le site de la société SIMALIS qui développe l'outil, à l'adresse :

[www. http://www.dynmap.com/Utilisateur](http://www.dynmap.com/Utilisateur)

L'outil ne nécessite pas de logiciel, ni de compétence spécifique. Seule une bonne connexion Internet (type ADSL) est nécessaire ainsi que le téléchargement d'un programme de visualisation lors de la première consultation.

Pour toutes informations complémentaires, contactez Emilie SCHERER au 04 42 65 78 13 ou par mail :

emilie.scherer@ofme.org

LES ACTUS DU MOIS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois :

26/01/2006 Association négaWatt : Nouveau scénario 2006



Le scénario négaWatt 2006 présenté le 16 décembre à Paris

Ce nouveau scénario actualise le premier travail prospectif réalisé par l'association négaWatt en 2003.

L'association négaWatt, depuis 2002, rassemble aujourd'hui une centaine de membres tous engagés autour d'un objectif : donner la priorité à la réduction à la source de nos besoins en énergie tout en conservant notre qualité de vie. **Mieux consommer au lieu de produire plus.**
Une démarche qui gagne à être connue.

 http://www.ofme.org/documents/devdurable/Scenarior_nW2006_Synthese.pdf

 <http://www.negawatt.org/>

26/01/2006 Assemblée Générale des Communes Forestières 13

L'Assemblée Générale de l'Association des Communes Forestières des Bouches du Rhône aura lieu le

08 Février 2006 à Gardanne (Pavillon du Roy René).

Retrouvez l'ordre du jour à l'adresse ci-dessous

 <http://www.ofme.org/archives.php3?ID=480>



25/01/2006 Rencontre des animateurs des chartes forestières de territoire

Une réunion à destination des animateurs de chartes forestières de territoire des régions Rhône-Alpes et PACA est organisée dans le cadre du réseau alpin des CFT. Cette réunion aura pour thème principal "la place de la forêt privée dans les CFT". Pour discuter de cette question, les CRPF des 2 régions auront l'occasion de faire part de leur expérience dans ce domaine.

Cette réunion se déroulera les 2 et 3 février, dans le Trièves, à Grasse-en-Vercors.



Retrouvez plus d'informations sur ce sujet et sur les CFT en allant sur le site du réseau alpin des CFT. Pour cela, cliquez sur le lien suivant :

 <http://www.ofme.org/chartes/vie-reseau.php3>

25/01/2006 LOI : Seuil de superficie pour la dispense des PSG

L'arrêté relatif au seuil de superficie en dessous duquel certaines catégories de forêts privées peuvent être dispensées de l'obligation de présenter un plan simple de gestion est paru le 25 novembre 2005. Retrouvez cet arrêté dans la rubrique documentation du site ou en suivant le lien ci-dessous.

 http://www.ofme.org/documents/Loisreglements/Arretes/Arrete_25112005SeuilPSG.pdf

25/01/2006 Réunion du Réseau Coupure de Combustible

Les 1er et 2 février 2006 se tiendra la 1ère réunion plénière 2006 du Réseau Coupure de Combustible (RCC) à Arboussols dans les Pyrénées Orientales.

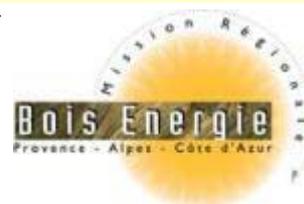
 <http://www.ofme.org/archives.php3?ID=477>



18/01/2006 Etude de production de plaquettes forestières dans le Var

Etude de production de plaquettes forestières dans le Var

Le rendu final de l'étude de production de plaquettes forestières s'est tenu le 27 juillet 2005 devant le comité de pilotage à La Garde Freinet.



 <http://www.ofme.org/documents/FiliereBois/Boisenergie/RenduEtudeB-E.pdf>

 http://www.ofme.org/documents/FiliereBois/Boisenergie/plaquette_forestieres.pdf

 Pour en savoir plus, contactez l'association des Communes forestières du Var

11/01/2006 Charte Forestière de Territoire du massif des Maures

Le Comité de pilotage de la Charte Forestière de Territoire du massif des Maures (Var) aura lieu le 26 janvier 2006 à la Garde-Freinet.

Lors de ce comité de pilotage sera présenté le texte de charte ainsi que les 30 actions qui ont été proposées par les groupes de travail, animés par la COFOR 83.

La validation du texte ainsi que des actions par les élus signataires (les 30 maires du territoire concerné) et les représentants de l'Etat, du Conseil Général du Var et du Conseil Régional PACA devrait suivre cette réunion.

 Pour plus d'information contactez Stéphanie VINCON de l'association des Communes forestières du Var.



11/01/2006 BOIS ENERGIE : salon sur les énergies renouvelables

Les étudiants en maîtrise à l'IUP "métiers de la montagne" de Gap organisent un salon sur les énergies renouvelables le 21 janvier 2006

Des stands seront à votre disposition pour vous accueillir et vous renseigner toutes la journée : Installation solaire, Géothermie, fournisseur de chauffe eau solaire, Point Info Energie, Fournisseur solaire, Chaudière bois, Charte environnement de la ville de Gap, photothermie.

A partir de 18h30, **une conférence débat sur le bois énergie** sera animée avec la participation de la Région, du Département des Hautes-Alpes, du service environnement de la Mairie de Gap, de l'Association des communes forestières des Hautes-Alpes, du Point info énergie, du CRPF et de l'ONF.

Pour tout renseignement, contacter Salvarelli Marjorie :

 marjosalva@voila.fr

10/01/2006 La loi de finances 2006 a été votée le 30/12/2005

L'article 83 de la loi de finance 2006 modifie l'article 200 quater du Code Général des Impôts en faveur des énergies renouvelables et des économies d'énergies.

Ainsi, les principales modifications sont :

- le crédit d'impôt de 40 % de 2005 passe à 50 % en 2006 pour les équipements ENR (bois solaire, etc...)
- passage de 25 à 40 % pour les chaudières à condensation, les matériaux d'isolation et les appareils de régulation pour les travaux réalisés dans les bâtiments

antérieurs à 1977 et réalisés au plus tard le 31/12 de la seconde année après l'acquisition)

- et nouveauté : Les équipements nécessaires de raccordements à un réseau de chaleur (sous-station) sont éligibles à hauteur de 25 %.

 http://www.ofme.org/documents/Loisreglements/Lois/article_83_loi_energie_2006.pdf

09/01/2006 Exonération de taxe foncière sur les bâtiments neufs

Investir dans les énergies renouvelables pour vos bâtiments neufs vous fait faire des économies !

Un décret publié au JO du 18 septembre 2005, précise les critères environnementaux auxquels doivent répondre les bâtiments neufs afin d'être exonérés de taxe foncière pendant les quinze années suivant leur achèvement.

Pour les bâtiments neufs ayant recours aux énergies renouvelables, il faut qu'ils produisent, à partir de sources renouvelables :

- € soit au moins 40% de l'énergie nécessaire à leur consommation d'eau chaude sanitaire dans le cas d'immeubles ne comportant pas plus de deux logements et à 30 % dans les autres cas,
- € soit au moins 15% de l'énergie nécessaire à leur consommation de chauffage des parties privatives et des parties communes, à l'éclairage des parties communes et au chauffage de l'eau chaude sanitaire.

Un arrêté du ministre chargé du logement de la construction définit les sources d'énergie renouvelable et les matériaux renouvelables à prendre en compte.

 <http://www.admi.net/jo/20050918/BUDF0520324D.html>

09/01/2006 Avec ma Région, j'économise ma planète !



Région
PACA

Le Conseil Régional organise une tournée de présentation de son plan Energie 2010



Ce plan voté en janvier 2005 s'articule autour de 5 axes :

- € Réduction de la consommation : Plan éco énergie
- € Appui aux collectivités : plan local énergie environnement
- € l'éco citoyenneté : incitation aux déplacements doux, lutte contre le surchauffage des habitations, maîtrise des consommations d'électricité
- € Valorisation des énergies renouvelables
- € Qualité environnementale du bâtiment

Retrouvez le programme de la journée à l'adresse :

 <http://www.ofme.org/index.php3?ID=471>

09/01/2006 Partenariat ONF-COFOR : Journées de la forêt communale



Les journées de la forêt communale se mettent en place suite à leur instigation par la dernière Charte de la forêt communale



L'association des Communes Forestières des Alpes de Haute Provence et l'ONF mettent en place ces journées pour chacune des 8 Unités territoriales du département. Ces réunions auront lieu de janvier à mars 2006.

[www. http://www.ofme.org/index.php3?ID=470](http://www.ofme.org/index.php3?ID=470)

09/01/2006 De quel bois nous chauffons nous ?

L'espace info énergie des Hautes Alpes et l'association des communes forestières des Hautes Alpes organisent une conférence débat sur le bois énergie le 25 janvier 2006 à Briançon à 20H30 au cinéma.



Retrouvez la plaquette de présentation à l'adresse :

[www. http://www.ofme.org/index.php3?ID=469](http://www.ofme.org/index.php3?ID=469)

23/12/2005 BOIS CONSTRUCTION : Le bois a pris sa place



Une nouvelle église vient d'être construite à la place de la chapelle de la Ste Famille en plein centre-ville d'Istres (13) en utilisant du bois de la région : le Robinier.

Même si au départ le bois devait tenir une place minime dans l'édifice, pour des raisons économiques et techniques c'est le robinier (faux acacia européen) qui a été utilisé pour réaliser l'entrée de l'église, une tribune pouvant accueillir 250 personnes ainsi que la façade sud. Aux avantages économiques (pose et entretien) et techniques (performance des meilleurs bois tropicaux classe IV, imputrescibilité naturelle, répondant aux exigences de sécurité incendie des Etablissement Recevant du Public) s'ajoutent des qualités énergétiques et environnementales intéressantes puisque cette essence à croissance très rapide convient aux terrains caillouteux et acides de la Provence, d'autant mieux qu'il brûle difficilement.

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site du Comité National pour le Développement du Bois (CNDB): [www. http://www.bois-construction.org](http://www.bois-construction.org)

12/12/2005 PEFC : Première forêt départementale certifiée

*Garantir que sa forêt est gérée durablement,
c'est répondre aux attentes de tous*

Le Conseil Général des Hautes Alpes vient d'obtenir la certification PEFC pour sa forêt de Beynaves. Il est **le premier Département de Provence-Alpes-Côte d'Azur** à s'engager dans cette voie.

Pour en savoir plus, visualisez le communiqué de presse :



[www. http://www.ofme.org/archives.php3?ID=465](http://www.ofme.org/archives.php3?ID=465)

Bonne année 2006 !!

L'Observatoire de la forêt méditerranéenne
vous présente ses
meilleurs vœux
pour l'année 2006

www.ofme.org
Bois énergie
Formation des élus
Interprofession régionale
Certification forestière
Approches territoriales
Coopération

Logo of the French Republic (République Française)
Logo of the Provence-Alpes-Côte d'Azur region (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
Logo of the Department of Hautes Alpes (Département des Hautes Alpes)
Logo of the Interdepartmental Committee (COMITE INTERDEPARTEMENTAIRE)



Observatoire de la forêt méditerranéenne
Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre ; 13120 Gardanne
Tel : 04 42 65 43 93, Fax : 04 42 51 03 88 / E-mail : ofme@ofme.org, Site : www.ofme.org